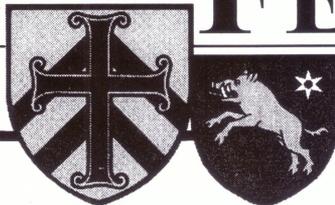


GAZETTE de FÉTIGNY

<http://www.geocities.com/Paris/Tower/5032/>



et MÉNIÈRES

Trimestriel - N° 3 - Avril 1999

Prix: 3 Francs

FÉTIGNY-MÉNIÈRES

La fanfare paroissiale va changer de look !



Ils ont accompagné les musiciens durant 22 ans: les costumes grenats et gris vont bientôt être remplacés par d'autres, plus à la mode. Leur inauguration aura lieu à la mi-octobre. **PAGE 6**

L'INVITÉ

Marc Corminboeuf

Entré au Conseil communal de Ménières en 1982, il en est devenu syndic dix ans plus tard, au début d'une décennie marquée par les chantiers d'envergure. Marc Corminboeuf est l'invité de la Gazette. **PAGES 8 ET 9**



EDITO

Dans cette édition de la Gazette, il est question notamment de natel et d'internet. De natel parce que la société Orange souhaite ériger une antenne de 25 mètres sur les hauteurs de Fétigny afin d'améliorer les communications des téléphones portables dans la région. Et d'internet, parce que des footballeurs du FC Fétigny-Ménières II, mordus d'informatique, ont créé sur le web un site pour leur équipe de 5ème ligue.

Internet ne remplace pas le contact humain

Dénigrés et vus souvent d'un mauvais oeil, le natel et internet sont des outils fabuleux dans le sens où ils améliorent la communication entre les hommes. Mais encore faut-il que ces instruments soient utilisés de manière intelligente et rationnelle, sans abus, ni dérapage: ils doivent être à notre service, et non pas faire de nous des esclaves, des reclus.

Ainsi, le web nous offre la possibilité de nous balader virtuellement aux quatre coins du globe terrestre, à la recherche d'informations en tous genres. Il nous permet aussi d'envoyer des textes, des images, des sons, à l'autre bout du monde en une poignée de secondes. Un atout professionnel indéniable.

Mais internet ne doit pas pour autant nous couper du monde réel, de notre famille ou de nos amis, en nous isolant derrière un écran, la souris à la main. Un ordinateur, aussi performant soit-il, ne remplacera jamais le contact humain. Et un courrier électronique ne vaudra jamais une franche poignée de main. Ou un doux baiser...

Francis Granget

Lire pages 3 , 10 et 11

Nouveau!

Avis à tous les internautes:

La Gazette est sur le Web!

[Http://www.geocities.com/
Paris/Tower/5032/](http://www.geocities.com/Paris/Tower/5032/)

GAZETTE de FETIGNY
et de MÈNIÈRES

Rédaction et publicité

Gazette de Fétigny et de Ménières
Case postale 62
1703 Fribourg
Tél/Fax: 026 / 424.30.46

E-mail: francis.granget@mcnet.ch

[Http://www.geocities.com/Paris/
Tower/5032/](http://www.geocities.com/Paris/Tower/5032/)

Rédacteur responsable:

Francis Granget

Collaborateurs:

Alexandra Granget (secrétariat de
rédaction), Didier Granget (chroniques),
Claude Pillonel (sports)

Abonnement

20 francs par année

Impression

Imprimerie Bonny
Rue Joseph-Piller 10
1700 Fribourg

COMMUNICATION

«Pourquoi un bulletin de versement?» C'est la question que vous avez certainement dû vous poser en feuilletant cette 3ème édition de la Gazette, puisque cette dernière est gratuite!

Rassurez-vous, nous n'avons pas changé d'avis à ce propos, vous continuerez à recevoir votre trimestriel sans bourse délier. Toutefois, certains lecteurs nous ayant explicitement fait savoir qu'ils souhaiteraient verser un don pour soutenir la Gazette, nous leur en donnons aujourd'hui la possibilité de le faire.

Sachez aussi que si votre journal a déjà pu bénéficier du soutien de certaines sociétés et des communes, ces montants, ajoutés aux rentrées publicitaires ne suffisent pas à couvrir tous les frais! Si votre aide financière n'est donc pas obligatoire, elle est bienvenue! Merci d'avance et bonne lecture...

Francis Granget
Rédacteur responsable

FETIGNY

Des comptes communaux équilibrés!

A cause de deux factures imprévues, le bénéfice n'est que de 62 francs et non pas 56'000 francs. C'est ce qu'ont appris les 55 citoyens présents à l'assemblée communale du vendredi 26 mars.

«**V**ous avez pu le constater: les comptes 1998 s'équilibrent. Mais il faut avouer qu'ils ont déjà été meilleurs...» Avant de détailler tous les chapitres du compte de fonctionnement, le boursier communal Yvan Joye a annoncé que l'exercice financier de l'année écoulée avait dégagé un bénéfice de 62 francs et 15 centimes, bien loin donc des 56'000 francs prévus dans le budget.

Deux «surprises»

Il y a eu deux surprises de taille lors du bouclage des comptes. «Tout d'abord, le poste de l'eau potable avait été complètement oublié dans le budget 98, souligne le boursier. Aussi le Conseil communal s'est trouvé fort emprunté lorsqu'il a reçu une facture de 50'000 francs pour l'achat d'eau à Payerne.» Et Yvan Joye de commenter cet «oubli» sans perdre son légendaire sourire: «Nous pensions que les Payernois nous offriraient leur eau potable en échange des eaux usées que nous leur envoyons».

Autre facture inattendue: celle de 86'500 francs reçue pour la nouvelle mensuration cadastrale, suite au remaniement parcellaire. Comme le conseil l'a expliqué récemment dans son bulletin d'informations, il ne «comprend pas la position du département cantonal des finances qui avait connaissance en 1992 déjà d'un changement du taux de subventionnement et d'une modification de la répartition de ces frais entre l'Etat et la commune». Pourtant, cette dernière n'a pas été avisée. Le Conseil a donc envoyé une réclamation au canton qui tarde à répondre. Sans ces deux «surprises», les comptes de fonctionnement auraient eu une allure beaucoup plus positive, avec un bénéfice de quelque 130'000 francs.

Un dernier dépassement de budget est à relever: «Alors que le devis pour l'aménagement du chemin du stand de tir était de 21'000 francs, il nous a coûté plus du double par la faute du bureau d'ingénieurs», a lancé le syndic. Finalement, les comptes de fonctionnement ont été approuvés par l'assistance, de même que le compte des

investissements, avec un excédent de charges de 850'000 francs. Quant à la dette communale, elle atteint un million et demi, soit 2'600 francs par habitant. ...

Une antenne natel de 25 mètres

Dans les divers, les 55 citoyens présents ont eu droit à une information du conseiller Jean-Marc Granget relative au projet de la société Orange d'implanter une antenne natel à Fétigny. Haute de 25 mètres, cette dernière devrait être érigée sur la propriété de Jean-Claude Lambert, sur la Roche, à proximité du bois dit "de la Grotte". «Ce projet améliorerait certes la qualité des communications natel, déplorable à Fétigny, a noté le conseiller communal. Mais l'association Pro Natura risque bien

de s'opposer au projet lors de sa mise à l'enquête comme elle l'a fait à d'autres endroits. Et cela, même si les dirigeants d'Orange ont parlé de peindre leur antenne en vert pour la rendre plus discrète.» Si cette antenne devait être construite, Swisscom, Diax ou d'autres concurrents pourraient en outre s'y greffer.

Toujours dans les divers, le syndic Dolfi Haenni a annoncé que la mise à l'enquête de la transformation de la grande salle était terminée. «Les travaux devraient débiter à la fin avril pour s'achever à la fin août, ne menaçant donc pas l'organisation de la bénichon», a-t-il ajouté pour rassurer les nombreux jeunes présents.

Francis Granget

Commission pour les trottoirs

Prochainement, un important chantier va débiter à Fétigny qui vise notamment à construire des trottoirs dans le village. Aussi, la commune a souhaité qu'une commission, formée de riverains, soit créée pour superviser ces travaux. Les trois membres qui la composeront ont été élus par acclamation. Il s'agit de Marius Renevey, Dominique Bersier et Pierre-André Poux.

Heures d'ouverture des commerces

Imposé par l'Etat, un nouveau règlement relatif aux heures d'ouverture des commerces a été adopté à la quasi-unanimité par l'assemblée. Ce document indique que les commerces peuvent en principe être ouverts de 6 à 19h00 du lundi au vendredi et de 6 à 16h00 le samedi. Sur requête préalable, le Conseil communal peut autoriser l'ouverture nocturne du lundi au samedi, ou exceptionnellement lors de fêtes et de manifestations particulières. Ce nouveau règlement précise enfin que les commerces spécialisés notamment dans l'alimentation (c'est le cas de l'épicerie Zbinden), peuvent être ouverts le dimanche et les jours fériés de 6 à 19 h00.

Taxe au sac

Comme l'exige la loi cantonale du 13 novembre 1996 sur la gestion des déchets, Fétigny introduira à partir du premier janvier 2'000 une taxe au sac-

poubelle. Le règlement communal fixant notamment le prix de ces sacs n'a pas encore été établi. Il ne sera voté en fait que lors de l'assemblée communale d'automne. Mais le conseiller Gérald Pittet a déjà pu informer que Fétigny s'était uni avec 9 communes environnantes pour créer un sac en commun. Conséquence: le prix de ce dernier sera ainsi plus avantageux. Cette union permettra aussi de négocier un coût de transport des déchets plus avantageux. On sait également que le tarif pour l'incinération à la future usine de Châtillon a été fixé à 155 francs la tonne, alors que l'évacuation sur Teufftal revient actuellement à environ 240 francs la tonne.

Mamans de jour

Sur une question de Monique Marmy-Renevey, le syndic Dolfi Haenni a expliqué que la mise en place d'une structure communale de mamans de jour était «bien partie». Elle devrait être opérationnelle en janvier 2'000. Un règlement communal sera là aussi présenté lors de l'assemblée d'automne. Six personnes ont été recrutées qui seront placées sous la responsabilité d'une coordinatrice, Jannick Berchier-Arrighi. Mais, avant de pouvoir exercer leur activité, les futures mamans de jour doivent encore suivre un cours de deux jours dont la date n'a pas encore été agendée.

(F.Gr.)

MÉNIÈRES

Pour ses 25 ans, la Gym dames s'offre une belle soirée et un nouveau training

Plus de 220 personnes ont assisté samedi 27 mars, à la grande salle, aux festivités marquant le quart de siècle d'existence de la société. Une réussite en tous points.

«Nous allons vous accueillir comme vous le méritez, c'est-à-dire comme des rois.» Le major de table, André Robert, avait raison dans ses souhaits de bienvenue: les 225 personnes venues fêter le 25ème anniversaire de la Gym dames de Ménières n'auront pas été déçues. Dans une salle magnifiquement décorée, le repas servi par l'aubergiste de Ménières était excellent. De même que les différentes animations proposées tout au long du banquet.

Après une première démonstration par le groupe K'Danse (il y en eut trois dans la soirée), trois membres de la société se sont métamorphosées en comédiennes le temps d'un sketch en hommage à Auguste Niering, créateur de la société. Ecrite et mise en scène par Laurence Berger de Fétigny, cette saynète se déroulait au paradis où trois anges, au look «d'enfer», se remémoraient avec humour et poésie les exploits de «M'sieur Auguste». Il fut



«Clin d'œil à M'sieur Auguste»: Myriam Thierrin, Nicole Mory, Andréanne Rey

notamment question du fameux 33 tours «Coucou» qui causa, en son temps, passablement de soucis à la Gym dames. Dans une brève partie officielle, la présidente Suzanne Andrey a ensuite fleuri

les membres fondatrices de la société ainsi que les anciennes monitrices. Puis avant que les sponsors de la fête (voir encadré) soient appelés sur scène et remerciés, une vingtaine de gymnastes ont présenté leurs



La société de Gym dames a présenté ses nouveaux trainings offerts par Maguy et Georges Michel de la gravière

nouveaux trainings en musique, sur un air entraînant du groupe Modern Talking. Juste après le dessert, le syndic Marc Corninboeuf, également président de

l'USL, est venu féliciter la Gym dames et la remercier pour «son inestimable soutien dans l'optique d'assurer l'essor des sociétés locales». Les officialités étant closes,

l'orchestre «Les Galériens» a alors ouvert le bal qui s'est fini aux petites heures, à la buvette, dans une joyeuse ambiance...

Texte et photos F.Gr.



Les fondatrices de la société: (de g. à dr.) Marcelle Bugnon - Corninboeuf, Monique Corninboeuf - Pochon, Marie-thérèse Genoud, Josiane Robert et Marianne Corninboeuf. Tout à droite, la présidente Suzanne Andrey

Remerciements

La Gym dames de Ménières remercie toutes les entreprises qui l'ont soutenue:

Sponsor des trainings

Gravière Bersier SA, Ménières

Sponsors de la soirée

Entreprise Bongard SA, Surpierre
Entreprise Chardonnens & Fils SA, Fétigny
Bureau Chanez-Diserens, Estavayer-le-Lac
Boucherie Michel Corthésy, Granges-Marnand
Entreprise Denis Curty, Surpierre
Domino-Sport, Payerne
Entreprise Louis Fontaine SA, Fétigny
Entreprise Grisoni-Zaugg SA, Saint-Aubin
Restaurant Jean-Daniel Haenggeli, Ménières
Entreprise Volery Frères SA, Aumont

Clin d'oeil...



Transhumance, Ménières le 13 février 1999

Photo: Francis Granget

FÉTIGNY-MÉNIÈRES

La fanfare paroissiale s'apprête à revêtir de nouveaux costumes

Cet automne, les uniformes actuels seront rangés au placard, après plus de 20 ans de service. Et de nouvelles tenues seront inaugurées du 15 au 17 octobre.

Vous en avez sans doute déjà entendu parler: l'année 1999 s'annonce mouvementée pour la fanfare paroissiale de Fétigny-Ménières. Cet automne, la société va inaugurer de nouveaux uniformes. «Dans les tons bleus-violet», selon le président Jean-Bernard Renevey, ceux-ci remplaceront avantageusement les costumes actuels, grenats et gris, vieux de 22 ans.

Un week-end de fête en octobre

Un tel événement mérite évidemment d'être marqué d'une pierre blanche. C'est pourquoi, la fanfare a décidé de mettre sur pied un week-end de festivités les 15, 16 et 17 octobre. Une fête qui aura la particularité d'être répartie entre les deux villages de Fétigny et de Ménières. Pas de surprise au programme du vendredi avec un incontournable loto organisé à Ménières.

Avec le «Kiosque à musique»

Le samedi sera quant à lui marqué par une première pour nos deux villages: la présence

en fin de matinée du fameux «Kiosque à musiques» de la Radio Suisse Romande. Une émission à laquelle participeront entre autres la fanfare et le chœur mixte de Fétigny-Ménières ainsi que l'orchestre de cuivres les Couleurs du temps. Le soir, un repas sera organisé à la salle de Fétigny suivi d'un bal animé par l'orchestre «Ambassador Sextet». Enfin, le dimanche sera réservé aux officialités: après la messe célébrée à Fétigny et un cortège à travers le village, tous les participants à la fête rejoindront la grande salle de Ménières où se déroulera le banquet.

Population sollicitée

Comme l'a expliqué Jean-Bernard Renevey, les dirigeants de la fanfare sont actuellement en train de passer dans les foyers des deux villages pour solliciter le soutien de la population. «Un soutien qui s'est d'ores et déjà révélé très fort chez les gens auxquels nous avons rendu visite jusqu'à ce

jour», a confié le président de la fanfare. «Aussi, il n'est pas rare que nous ressortions de chez eux le sourire aux lèvres.»

D'abord le concert et le giron

Mais si les musiciens préparent activement l'inauguration de leurs nouveaux uniformes, deux autres échéances les attendent ce printemps. Tout d'abord, la soirée annuelle du samedi 24 avril. On pourra y entendre des pièces aussi variées que populaires à l'instar de «Conquest of paradise» de Vangelis, «Le monde est stone» de Michel Berger, «Oh happy day», «I will follow him» ou encore «I will survive», un air dont l'équipe de France avait fait son hymne lors de la dernière Coupe du monde de football. Quelques morceaux plus classiques sont également au programme.

Et puis, du 13 au 16 mai, la fanfare participera à la Fête des musiques broyardes qui se tiendra à Surpierre. (F.Gr.)



Le costume actuel de la fanfare: bientôt de l'histoire ancienne...

(photo archives-Bénichon 1998)

FÉTIGNY

Un orchestre de cuivres qui donne des couleurs au temps!

Créé en 1997, un groupe musical a enrichi l'offre culturelle villageoise.



C'est un peu par hasard que cette formation musicale est venue au monde un beau jour de juin 1997.

«La fanfare paroissiale de Fétigny-Ménières avait été demandée pour animer un apéritif de mariage. Mais comme plusieurs musiciens ne pouvaient être présents, l'invitation avait d'abord été refusée, explique Nicolas Renevey. Là je me suis dit que nous pouvions constituer en urgence un petit groupe de musiciens pour assurer cette prestation.» Quelques répétitions sont improvisées et le tour est joué!

Le public apprécie, les musiciens aussi, qui décident de ne pas en rester là. Ils créent officiellement un orchestre de cuivres qu'ils baptisent «Les Couleurs du temps» en référence à la chanson de Guy Béart, rendue célèbre par Les Compagnons. «Je tiens à préciser ici que nous sommes totalement indépendant de la fanfare paroissiale», avertit Nicolas Renevey. «Mais je souhaite aussi les remercier vivement, puisqu'ils nous mettent local et instruments à disposition pour les répétitions.»

L'orchestre de cuivres fétignois s'entraîne en principe une fois par semaine. Le dimanche matin souvent, parce que cela arrange tous les musiciens et qu'ils peuvent boire ensuite l'apéro... «Les Couleurs du temps», c'est avant tout une équipe de

copains, tous mus par la même envie de faire de la musique, par le même plaisir aussi.

«Chez nous il n'y a pas de chef, nous sommes tous aux commandes! Et s'il est vrai que Rémy Renevey se charge de nous apprendre les morceaux, nous les choisissons ensemble», ajoute Nicolas qui a quant à lui la responsabilité de dénicher des contrats et de convoquer les dix musiciens de l'orchestre.

Actuellement l'effectif se compose de la sorte: Pascal Vorlet et Laurent Bourqui (trompettes), Thierry et Christophe Renevey (bugles), René et Rémy Renevey (barytons), Gaby Renevey (alto), Nicolas Renevey (basse), Albert Renevey (percussions) et Michel Caprara (batterie).

Les membres des «Couleurs du temps», qui se sont produits une demi-douzaine de fois l'an passé, espèrent bien aujourd'hui que leur participation au «Kiosque à musiques», en octobre, les aidera à mieux se faire connaître et à décrocher de nouveaux mandats. C'est tout le mal qu'on leur souhaite! (F.Gr.)

CONTACT:

Nicolas Renevey - 1532 Fétigny
026 / 660.72.03

THÉÂTRE Une nouvelle pièce en préparation!

Créée en 1996, la société Fête-les-Ther en est déjà à sa troisième saison théâtrale! Après «Trois femmes et un tiercé» ainsi que «La gaffe monumentale» jouées la première année, et «Quand le chat n'est pas là...» l'an passé, la troupe planche actuellement sur une comédie en trois actes de Vincent Durand, intitulée «Monsieur Claude».

Renforts méniérois

Mise en scène par Lina Rapo de Cheyres, cette pièce sera présentée les vendredis et samedis 4, 5, 11 et 12 juin prochains à la grande salle de Fétigny. Cette année, la troupe peut compter sur l'arrivée de trois renforts de Ménières qui avaient fait partie de la troupe locale il y a une vingtaine d'années, et que l'envie de remonter sur scène démangeait. Il s'agit de Simon, Jean-Michel et Jean-Paul Corminboeuf. Ces trois «vétérans» seront entourés de Sylviane Oberli, Béatrice Moret, Célia Corminboeuf, Philippe Arrighi et Delphine Vorlet.

Des quiproquos à profusion

Quant à la trame de «Monsieur Claude», il est difficile de la résumer sans la trahir. Ce que l'on peut toutefois en dire, c'est qu'une fois de plus, il s'agit d'une intrigue basée sur la vie de couple ou plutôt de couples. Avec en prime une bonne dose de ces quiproquos qui font toute la saveur du théâtre de boulevard... (F.Gr.)

CONVOCAION

Chères Paroissiennes, chers Paroissiens,

Nous avons le plaisir de vous inviter à participer à la prochaine assemblée de paroisse qui aura lieu

Le Vendredi 9 avril 1999 à 20h15

Sous l'église

Tractanda

1. Lecture du Procès-verbal
2. Comptes 1998
3. Rapport de la commission financière
4. Rénovation sanitaires et salle sous l'église
5. Budget 1999
- 5.1 Rapport de la commission financière
6. Divers

Nous nous réjouissons de vous rencontrer nombreux et vous prions de croire, chères Paroissiennes, chers Paroissiens, à l'expression de nos sentiments les meilleurs.

LE CONSEIL DE PAROISSE

L'INVITÉ

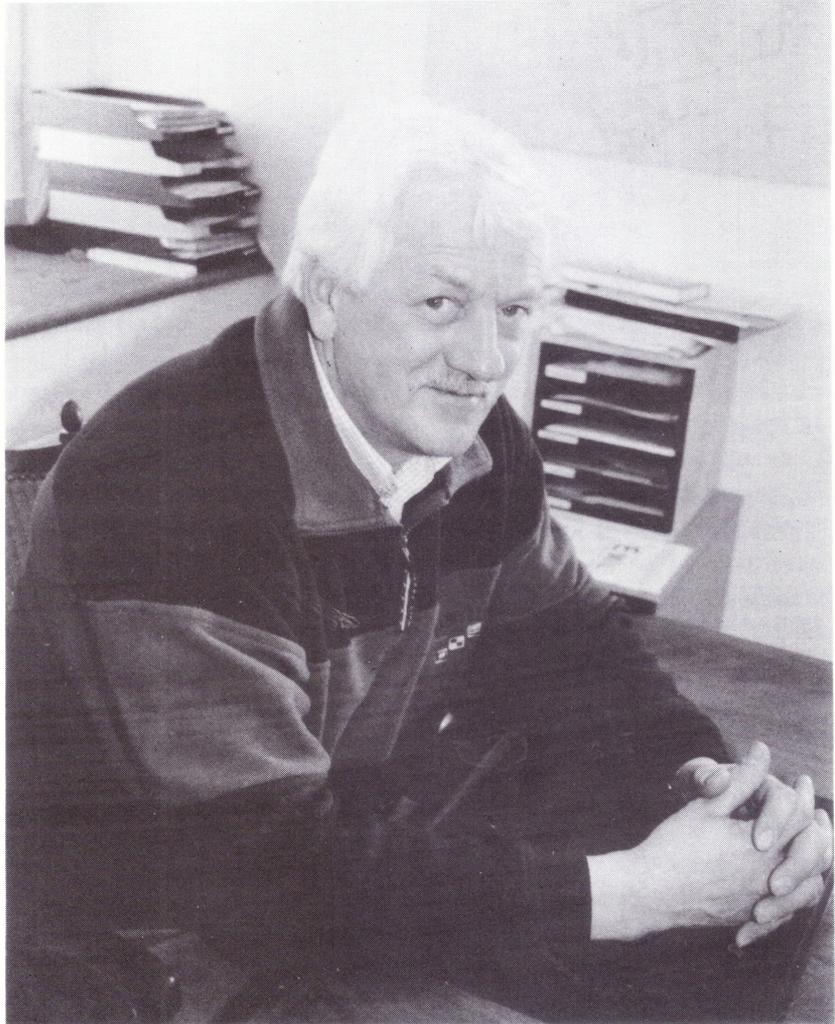
Marc Corminboeuf, le syndic des gros chantiers méniérois

Entré au Conseil communal en 1982, l'ancien footballeur aux cheveux blancs a notamment supervisé la construction de la grande salle et les travaux de l'épuration. Rencontre.

Conseiller communal depuis 17 ans, Marc Corminboeuf a eu l'occasion de suivre de près plusieurs des gros chantiers qui ont modifié le visage de Ménières depuis une dizaine d'années. Il y a d'abord eu, en 1988, l'achat de l'ancienne ferme en face du café dans l'idée d'en faire une grande salle. «Nous avons en fait deux variantes: raser la bâtisse et construire à neuf ou garder la ferme et y adosser une annexe implantée sur l'actuelle place de parcs, explique Marc Corminboeuf. Mais le premier projet est refusé par les Monuments historiques fribourgeois, le second par le département cantonal de l'instruction publique, pour des questions de manque d'éclairage naturel.»

Complexe communal créé

L'idée d'une grande salle au centre du village est donc abandonnée et un terrain est acheté au contour du Pralet. Mais avant de se lancer dans l'aventure, le Conseil a d'autres priorités. L'ancien local de l'école devenant trop exigü, il devient urgent de trouver un nouvel espace pour l'administration communale. Le local des pompes lui aussi est devenu trop petit: «On ne pouvait même pas y ranger une grande échelle», explique l'ancien Commandant du feu. Par ailleurs, en plus du souhait de regrouper les services communaux, la commune doit encore reloger le bureau postal, sis anciennement chez Pierre Moret. L'ancienne ferme pourrait faire l'affaire! Au rez-de-chaussée, on installerait les PTT, les pompiers et les caves. Au premier, les bureaux de la secrétaire communale et du boursier, la salle du Conseil et un appartement. Et enfin, deux appartements en duplex dans les combles. En décembre 1989, les citoyens acceptent à



une forte majorité le crédit de construction de plus d'un million de francs. Et le nouveau complexe communal-poste est inauguré en 1991.

Au tour du bistrot et de la salle!

Autre chantier du début de cette décennie: la rénovation de l'auberge. Pour ce faire, l'établissement doit être fermé durant six mois, juste après le départ de l'exploitant (la famille Ropraz). Lors de la transformation du bistrot, qui rouvre ses portes en janvier 1992, le magasin du

rez-de-chaussée est notamment supprimé et une petite salle à manger y est aménagée. Ces deux projets de taille menés à terme, les autorités communales peuvent alors s'attaquer à la grande salle. Cette magnifique halle polyvalente, inaugurée le 18 novembre 1995, a coûté 2,7 millions. Un subside de 380'000 francs a notamment été octroyé par l'Etat pour les écoles de Fétigny-Ménières qui utilisent la salle pour leurs leçons de gymnastique.

«Mais la Commune n'en a pas terminé pour autant avec les gros dossiers, précise le syndic. En premier lieu, nous devons achever l'épuration des eaux usées. Un vaste projet lancé en 1986 déjà.» Là aussi, plusieurs variantes avaient été étudiées: se raccorder à Payerne via Fétigny, partir sur Granges-près-Marnand ou encore construire sa propre station d'épuration (STEP) à Ménières avec la participation des communes de Sassel et éventuellement Chapelle. «Cette dernière variante semblait au départ la moins coûteuse, mais Sassel nous ayant lâchés juste avant la signature de la convention, ce projet devenait moins rentable, souligne Marc Corminboeuf. On s'est donc rabattu sur Granges.»

Un chantier de près de 4 millions

En 1994, les statuts de l'association intercommunale sont adoptés, et un an plus tard débutent les premiers travaux de raccordement entre Ménières et Granges. «En 1997, nous avons par ailleurs profité de la construction d'un trottoir reliant le centre du village à la grande salle pour lancer la deuxième étape du chantier sur Le Mont», poursuit Marc. Une STAS (dont les compresseurs poussent les eaux usées vers Granges) a été construite en 1997, et elle est

opérationnelle depuis le printemps 1998. L'an passé, toujours, la 3ème et la 4ème étape ont été menées à terme. Toute la montée sur Sassel ainsi que le quartier situé derrière la «Fédé» (l'atelier UMATEC) seront quant à eux raccordés cette année, alors que l'an 2'000 marquera la fin de ce chantier qui aura coûté au total quelque 3,8 millions de francs. La facture sera partagée entre la commune (qui devrait en assumer au maximum 30%), l'Etat et la Confédération. Les propriétaires prendront en charge quant à eux une bonne partie des coûts, soit environ 2 millions.

L'ouverture de tranchées pour l'épuration a aussi permis de changer les conduites d'eau potable et de relier le village au téléseuil intercommunal regroupant déjà Granges, Marnand, Ville neuve, Henniez et Seigneux. «L'avantage de ce téléseuil est qu'il est géré financièrement par la commune, relève Marc. Par ailleurs, il n'y a pas de taxe de raccordement, mais l'abonné règle la facture en l'amortissant sur 10 ans à raison de 25,70 francs par mois (dont une dizaine de francs pour l'entretien de l'installation)».

Une dette de plus de 2,5 millions

Avant de partir dans de nouveaux pro-

jets, dont la création d'un trottoir du centre du village en direction de Granges, le Conseil souhaite désormais attendre que la dette communale diminue. Actuellement, elle s'élève en effet à quelque 2,6 millions de francs. Et les rentrées d'impôts ont chuté: «A part la gravière, l'atelier UMATEC ou l'auberge, nous n'avons pratiquement pas de commerçants et d'indépendants, comme c'est le cas à Fétigny, insiste le syndic. Avec 15 agriculteurs, Ménières est une commune essentiellement rurale. De plus, depuis 20 ans la population est stable, et nous ne pouvons pas compter sur l'arrivée de nouveaux contribuables: toutes les zones à bâtir sont à ce jour en mains de privés qui ne désirent pas les mettre en vente. Aucune villa ne devrait donc être construite prochainement. Et c'est dommage, car il a de la demande.»

Grâce à la gravière

Heureusement, pour réaliser les gros chantiers de ces dernières années, Ménières a pu compter sur de grosses rentrées financières en provenance de la gravière. Cette dernière a en effet réglé, sur six ans, l'achat de 450'000 m³ de matière première extraits d'un terrain communal.

Francis Granget

Marc Corminboeuf y est né le 23 février 1949 à Ménières, son village d'origine où il a toujours habité jusqu'à ce jour. Il y a suivi l'école primaire avant de fréquenter l'école d'agriculture à Cugy. Sa scolarité terminée, il travaillera dans l'exploitation de ses parents jusqu'en 1972. A cette date, la ferme familiale est détruite par un incendie. Et Marc décide de quitter la branche agricole. «Il a donc fallu trouver autre chose», explique le syndic méniérois qui, dans un premier temps, va oeuvrer durant une année au sein de l'entreprise de peinture de son beau-frère Silvio Tettamenti, à Payerne.

En 1973, il entre aux EEF qu'il ne va plus quitter depuis. La même année, Marc épousera Annette qui lui donnera trois garçons: Denis, Xavier et Blaise. Comme il n'a pas de formation pour exercer son nouveau métier d'électricien de réseau, il est formé sur le tas, l'hiver, dans le cadre de l'entreprise.

Portrait

«L'avantage pour l'employeur, précise Marc, c'est qu'avec une formation aussi ciblée, nous sommes quasiment obligés de rester aux EEF toute notre vie.» Au départ de son contremaître, le Méniérois a été propulsé chef de groupe, il y a quelques années.

Evoquer les activités extra-professionnelles du syndic des «Sangliers», c'est inévitablement aborder le monde du ballon rond. Ayant ses classes juniors au FC Fétigny (devenu aujourd'hui le FC Fétigny-Ménières), Marc évoluera dans ce même club jusqu'en 1978, avec juste un intermède de six mois à Ménières. Avec l'équipe fétignoise, il vivra des moments exceptionnels, comme l'ascension en première ligue en 1975.

Après avoir évolué durant trois ans

dans cette catégorie de jeu, diplôme d'entraîneur B (jusqu'en 2ème ligue) en poche, Marc Corminboeuf rejoindra Romont où il officiera en qualité d'entraîneur-joueur pendant quatre saisons. «J'y ai vécu une ambiance extraordinaire assez semblable à celle de Fétigny», dit-il. Sa carrière d'entraîneur-joueur le mènera encore à Granges durant une année, avant qu'il ne reprenne pour une saison et demie le FC Fétigny, retombé en 2ème ligue. Il entraînera enfin la première équipe de Cheyres (alors en 3ème ligue) avant de quitter complètement le football.

Très tôt, Marc s'engagera aussi dans son village. Commandant du feu pendant 15 ans, il exercera le mandat de Conseiller de paroisse durant deux législatures avant de passer au Conseil communal en 1982. En 1992, il reprend le fauteuil de syndic que Pierre Rey se voit contraint d'abandonner pour des questions de santé. (F.Gr.)

La «Deux» s'affiche sur Internet avec GC ou Neuchâtel Xamax!

Depuis l'automne passé, il est possible de suivre l'évolution de la deuxième équipe du FC Fétigny-Ménières sur l'écran de votre ordinateur. Les explications d'Alexandre Joye, créateur de ce site web.

L'idée du site de la Deux est venue en fait lors de nombreuses conversations entre joueurs de l'équipe. Pas loin d'une dizaine d'entre eux sont en effet connectés à Internet, soit chez eux, soit au travail. Et forcément, le Web est peu à peu devenu un des thèmes de discussions les plus courants dans les vestiaires du FC Fétigny-Ménières II ou à la buvette.

«En septembre 1998, je me suis alors dis qu'il fallait passer de la théorie à la pratique, explique Alexandre Joye. Je me suis inscrit dans un serveur américain qui propose l'hébergement de sites WEB gratuitement. Et de là, j'ai commencé à créer le site de la Deux. Au début, il n'avait que quelques pages. Mais, au fil des jours et surtout au fil des week-ends (donc des matchs), le site a progressivement gagné en importance. Au menu: résumés de match, classement des buteurs, classement du groupe, adresses utiles, photos, etc...»

Un site en constante évolution

La tâche devenant de plus en plus lourde, Alex est aujourd'hui entouré d'une petite équipe. Bertrand Henchoz et Denis Comminboeuf l'aident désormais à gérer le site de l'équipe, qu'ils tiennent à faire constamment évoluer. «Tenir un site à jour demande beaucoup de temps, souligne Alexandre, qui tient à remercier vivement les deux personnes qui le secondent efficacement durant la période de championnat.

«Internet c'est la vie, et la vie ne reste pas figée!» Ayant fait de cette maxime leur credo, nos trois compères essayent donc de privilégier l'information plutôt que la présentation. Ce qui leur a valu par ailleurs quelques remarques: «On nous reprochait qu'il y avait des fautes



FC Fétigny/Ménières

Allez surfer sur le site de la Gazette de Fétigny - Ménières

Vos commentaires et suggestions à : Alex Joye

Vous êtes le 1381^{ème} visiteur depuis le 6 octobre 1998!

● **Prochaine journée de championnat**

● Programme de préparation de la II	● Résultats et classement de la II
● Historique du club	● Autres résultats
● Les photos de la sortie !	● Nouvelles de dernières minutes
● Photos diverses de la II	● La II dans la presse
● Photos du souper "cuisses de grenouilles"	● Effectif de LA DEUX
● Adresses utiles	

Cliquez: <http://geocities.com/Colosseum/Court/2742/>

d'orthographe dans nos résumés de match... Mais est-ce important en regard du plaisir que l'on procure en offrant la possibilité aux gens de lire le compte-rendu des matches de leur équipe favorite, quelques heures seulement après le match, même s'ils sont en vacances à plusieurs milliers de kilomètres de la Suisse. Bien sûr, chaque remarque est prise en compte et nous nous rendons bien compte que nous devons encore

nous améliorer.» Mais ne dit-on pas qu'il faut laisser du temps au temps?

Pour l'heure, Alex, Bertrand et Denis s'efforcent de rendre leur site attractif pour les visiteurs à l'aide de nombreuses photographies en couleur. Pris lors des nombreux soupers d'après match de l'équipe, ou lors de sa fameuse sortie annuelle, ces clichés montrent que la DEUX est une grande famille. «Les nombreuses personnes qui nous en de-

mandent l'adresse montrent bien l'engagement des gens pour notre site Internet. Surtout cette année avec le parcours que la deuxième équipe a fait durant le premier tour (ndlr: 11 matchs, 11 victoires!). Nous avons des lecteurs assidus hors du canton, et même à l'extérieur des frontières nationales.»

Certains s'étonneront en revanche de constater que c'est surtout la deuxième équipe du FC Fétigny-Ménières qui s'affiche sur Internet. Les explications d'Alexandre Joye: «Au début, nous voulions faire un site uniquement consacré à la Deux. Le comité n'était même pas au courant de notre initiative, et il est donc clair que les autres équipes du club sont moins bien

représentées. Mais ça change petit à petit.» Ainsi, un historique

illustré du FC Fétigny-Ménières a été ajouté, et le concepteur du site a d'ores et déjà promis d'y intégrer toujours plus d'informations générales sur le club. A l'avenir, le web pourrait même être un moyen supplémentaire pour faire de la publicité ou recruter des joueurs.

Pour le deuxième tour qui arrive, le site ne devrait pas changer radicalement. La structure devrait rester la même avec les résumés des matchs de la II, le clas-

sement du groupe et des buteurs. «Peut-être qu'une nouvelle rubrique sera instaurée avec des séquences vidéos de nos matchs, mais je ne peux pas vous en dire plus pour le moment, glisse l'initiateur du projet. Et puis, pour la prochaine saison 1999-2000, il y aura sans doute un nouveau concept, une refonte complète du site».

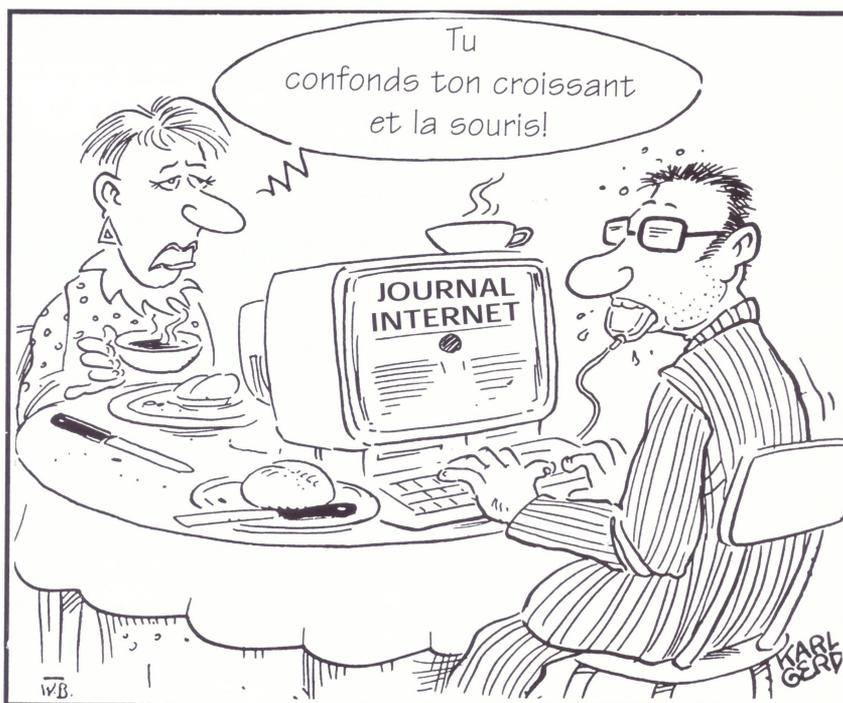
Cerise sur le gâteau pour les jeunes footballeurs-internautes fétignois: leur site est désormais accessible depuis celui l'Association suisse de football. L'ASF tient en effet à jour une liste des clubs suisses possédant un site WEB. «En surfant sur certains sites de clubs, et même ceux de ligue nationale, je me

suis dit que le nôtre n'avait rien à leur en-
vier, lâche Alexandre. J'ai donc

fait la demande pour que le site de la Deux, ou plutôt le site du FC Fétigny/Ménières, soit ajouté à la liste.» Certains doivent bien sourire en découvrant que, sur Internet, les pérégrinations d'une joyeuse équipe de foot de 5ème ligue fribourgeoise côtoient les exploits sportifs de GC, Servette ou Neuchâtel Xamax...

F.Gr.

«Pour la prochaine saison 1999-2000, il y aura sans doute un nouveau concept, une refonte complète du site...»



REPRISE

Excellent départ pour la Deux!

Fétigny-Mén. II - Villarimboud I
4 - 1

Pour son premier match officiel de l'année, Fétigny II recevait Villarimboud, son poursuivant direct. Tout le monde attendait donc un match tendu, serré et indécis jusqu'au bout. Sur le «petit» terrain de Fétigny, détrempé par une pluie fine qui tombait depuis la veille, la DEUX attendait son dauphin avec impatience et nervosité. Et les quelques spectateurs courageux eurent le match qu'ils attendaient.

Après un round d'observation de 15 minutes, ou chacune des équipes se procura des occasions d'ouvrir la marque, Fétigny ouvrit le score par Bertrand Henchoz sur un débordement et un centre de Frédéric Joye. Dès lors, Fétigny pris le match en main et commença à imposer son jeu. Une faute indiscutable sur Bertrand Henchoz permit même à la DEUX de doubler la mise sur pénalty. Avec deux longueurs d'avance sur son adversaire à la mi-temps, Fétigny II n'était pas rassuré pour autant. D'ailleurs en début de seconde période, Villarimboud mit la pression sur la défense locale. Mais à nouveau, le duo Henchoz - Joye fit vibrer les filets de Villarimboud. En effet un corner de Henchoz fut victorieusement repris de la tête par Joye. Un quatrième but fut marqué à nouveau par Frédéric Joye sur un effort personnel. Villarimboud sauva l'honneur à 15 minutes de la fin, mais le match était joué.

Cette victoire de la II lui permet de prendre 8 points d'avance sur son poursuivant directe. Une voie royale vers le titre, mais attention à l'excès de confiance des hommes du duo PomPon - Jean-Jacques Arrighi. (réd.)

Buteurs:

Joye Frédéric (3 x), Bertrand Henchoz

Ce jeudi 1er avril, à 19h30, la DEUX inaugure ses nouveaux maillots offerts par la maison Chardonnens Boissons. Ces équipements seront étrennés lors d'un match amical contre les vétérans fétignois. A ne pas manquer!

50 ANS DU FC FÉTIGNY-MÉNIÈRES

Un bilan globalement positif

Toutes les personnes ayant œuvré dans le cadre du 50ème anniversaire du FC Fétygny-Ménières étaient invitées, le samedi 30 janvier dernier, à une assemblée de clôture suivie d'un repas. Fréquentée par une soixantaine de personnes, cette séance a permis au président du comité d'organisation de dresser son rapport final. En premier lieu, Jean-Paul Godel a révélé le bénéfice dégagé par les festivités du jubilé du FC: quelque 32'000 francs. Un résultat fort honorable qui a sans doute été facilité par le temps splendide ayant régné durant le premier week-end de juillet 1998.

L'aide de «Moïse»...

Jean-Paul Godel s'est donc déclaré satisfait. D'autant plus que la concurrence d'autres manifestations était rude ce week-end-là dans la région et ailleurs (Coupe du monde de foot), et d'autant plus également que les débuts ont été difficiles: «Un des gros problèmes a été de trouver des responsables de dicastère, a-t-il dit. Heureusement, j'ai finalement pu compter sur des gens comme Daniel Jakob, qui s'est présenté en véritable sauveur, tel Moïse devant le peuple hébreu.»

A l'instar du responsable de la logistique, le président du CO a relevé les mérites de plusieurs autres membres du staff d'organisation: Alain Grandjean, Gérald Dubey, Henri et François Joye, qui se sont tous donnés sans compter pour la réussite de cette fête. De même que les deux responsables des finances Cédric Fontaine et Yvan Joye. Bien d'autres encore auraient mérité d'être cités pour leur engagement, mais la liste est tellement longue qu'il n'a pas été possible de tous les énumérer.

Nombreux motifs de satisfaction

Comme l'a souligné Jean-Paul Godel plusieurs points se sont révélés fort positifs: le soutien des autorités et du clergé,



Jean-Paul Godel, un président satisfait

l'excellent résultat enregistré lors du loto, l'impeccable organisation et fréquentation des tournois, la réussite de l'acte officiel et du banquet des familles ou encore la remarquable collaboration des sociétés locales: tir, jeunesse et chœur mixte.

Quelques points noirs

Mais, toujours selon le président du jubilé, il y a aussi eu des zones d'ombres. «Je suis déçu de la population qui n'a pas vraiment fait d'effort pour décorer le village, et le rendre plus accueillant, a-t-il avoué. Déçu aussi du manque d'intérêt de certains membres du club. Ce qui fait que parfois on a dû un peu pédaler dans la rhubarbe.» Autre source de déception pour le président: la vente de vins et le livre d'or n'ont pas vraiment amené les bénéfices escomptés.

Toutefois, il n'y a pas lieu de peindre le diable sur la muraille, a conclu Jean-Paul Godel: «Le 50ème anniversaire du FC Fétygny-Ménières a été marqué d'une façon honnête. Soyons donc contents de son bon déroulement et du bénéfice respectable qu'il a engendré!»

Texte et photo Francis Granget

FUSION *Projet rangé dans un tiroir...*

La fusion entre Fétygny et Ménières? Elle n'est sûrement pas pour demain! Après la séance d'information de novembre dernier (lire le No 2 de la Gazette de Fétygny et Ménières), il semblait que l'idée de regrouper les deux villages en une seule commune avait de plus en plus d'adeptes. Eh bien, ils devront patienter pour voir leur rêve se concrétiser.

Le mercredi 27 janvier, les Conseils communaux de Ménières et de Fétygny se sont en effet rencontrés pour décider de la suite à donner au projet de fusion. Il avait été communément convenu que pour poursuivre les démarches, il fallait que huit des dix conseillers présents y soient favorables. Or, six voix seulement se sont prononcées pour la fusion et quatre contre (deux de chaque commune). C'est pourquoi, le dossier a été rangé - momentanément? - au fond d'un tiroir. Certains citoyens estimant que la suite à donner au projet de fusion était l'affaire de tous les citoyens, et pas seulement des autorités communales, l'on risque fort de reparler tout prochainement de ce sujet sensible... (F.Gr.)

FÉTIGNY *Tireurs réunis en assemblée*

Le mercredi 10 mars dernier, la Société de tir de Fétygny était réunie en assemblée au stand. Lors de cette séance qui s'est tenue en présence du président de la Fédération de tir de la Broye Jean-Marc Berchier, Rita Rolle a été élue pour remplacer Tarcis Godel au sein du comité. Une autre rocade a eu lieu au niveau des moniteurs des jeunes tireurs: Albert Arrighi sera en effet remplacé par Olivier Bersier, qui travaillera en collaboration avec Jean-Paul Godel. Si la campagne d'inscriptions pour le Tir cantonal à Semsales a été, dans un premier temps, une source de déception pour le président Hermann Zbinden (seulement deux inscriptions), il en a été tout autre du tout premier tir de nuit organisé fin décembre par la société. Une quarantaine de tireurs y ont participé. Et plus de 60 fondues ont été servies à la buvette. L'expérience a de fortes chances d'être renouvelée! (réd.)

AGENDA

Fétigny

Lotos:

Vendredi	16 avril	Gym-Dames
Vendredi	30 avril	Group. Scolaire F.-M.
Vendredi	21 mai	Football

Spectacles:

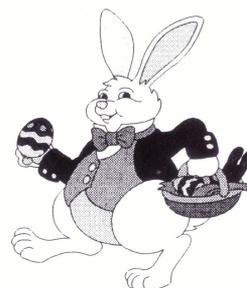
Samedi	24 avril	Soirée de la Fanfare
Vendredis/Samedis	4-5-11-12 juin	Soirées théâtrales F.-M

Ménières

Lotos:

Lundi après-midi	5 avril	USL Ménières
Vendredi	9 avril	Gym-Hommes
Vendredi	23 avril	Paroisse cath. Granges
Vendredi	7 mai	Amicale Pompiers
Vendredi	14 mai	Sous-Officiers Broye
Vendredi	4 juin	Foot-Tennis
Vendredi	11 juin	Fanfare
Vendredi	18 juin	Football
Vendredi	25 juin	Jeunesse
Vendredi	9 juillet	Tir

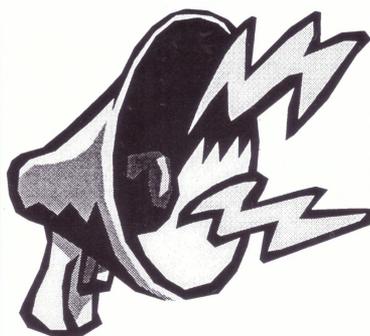
Toute l'équipe de la
Gazette de Fétigny
et de Ménières



vous souhaite de
joyeuses fêtes de
Pâques

Petites Annonces gratuites

Vous cherchez à
vendre, acheter,
échanger, donner ?
Cette rubrique vous
appartient et elle est
gratuite.



Alors, décidés? N'hési-
tez plus! Pour faire
paraître votre annonce,
il vous suffit de
contacter
Alexandra Granget
au 026 / 424.30.46
ou de lui écrire au
Ch. des Rosiers 1
1700 Fribourg

Pour une information plus originale et plus fouillée,
nous cherchons encore et toujours

un(e) correspondant(e) à Ménières

Passionnée par la vie locale de ce village, sans obligatoirement
y habiter, cette personne doit s'intéresser à l'écriture et
à la photographie. Le matériel peut être fourni.

Pour plus de renseignements:

Francis Granget – Case postale 62 – 1703 Fribourg
Tél 026 / 424.30.46

HUMEUR

Condamnons le massacre des lapins de Pâques!

Quels sont, ami lecteur, les buts exacts d'un journal tel que celui que vous tenez en ce moment même entre vos adorables petits doigts boudinés? Informer? Oui. Divertir? Pourquoi pas. Susciter une réflexion? Je n'ai rien contre. Et puis? Allez, je vous aide un peu: dénoncer l'absurdité de ce triste monde! Voilà, le mot est lâché: dénoncer. Soulever en un même élan de révolte les masses laborieuses et lectrices. Dire non à l'ignominie. Stop. Basta. Ça suffit. Y en a marre.

Il faut dénoncer le travail forcé chez les enfants dans le Tiers-Monde et ailleurs, lutter contre la vente de cigares à certains présidents des Etats-Unis d'Amérique de notre connaissance, dire non au gavage des oies, asseoir tous les néo-nazis sur une pyramide et les tourner dans le sens des aiguilles d'une montre, que sais-je encore?

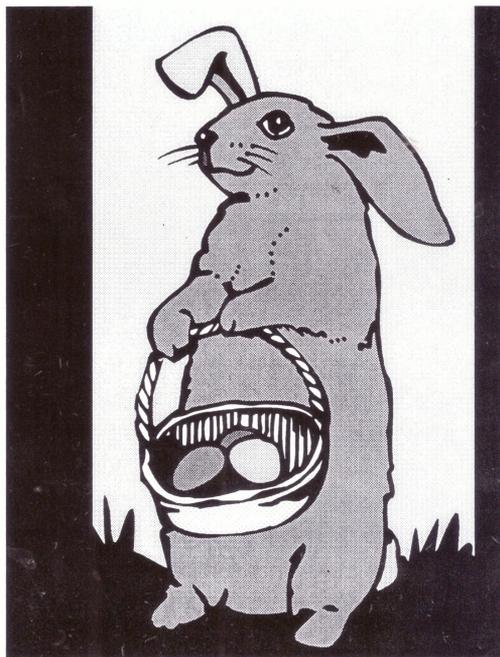
Mais il est également des combats que j'appellerais plus "locaux", des combats que nous devons mener dans nos collectivités, au sein même de nos familles, des combats qui nous concernent tous, Félignois, Méniérois, Jamaïcains! Frères humains unissons-nous contre...

...le massacre des lapins en chocolat le jour de Pâques!

Moi, vous me connaissez, dès que je renifle le plus infime parfum d'injustice en ce bas monde, je rue dans les brancards et monte au créneau, quoiqu'il m'en coûte. Vous ne serez dès lors pas étonné si je vous dis que non non non, sans façon, je n'aurai de repos avant que cessent les mauvais traitements infligés aux lapins de Pâques. Pauvres bêtes, mon cœur saigne à la simple pensée des atrocités que nous leur faisons tous subir en cette fin de Carême qui approche maintenant à grands pas! Le calvaire des lapins en chocolat commence avant même leur naissance. Quelques petits veinards naissent dans le laboratoire - ce mot me donne la chair de poule - d'un confiseur, mais la grande majorité d'entre eux voient le jour

dans une usine. On commence par les faire entrer dans un moule, s'assurant ainsi d'avoir des spécimens parfaitement identiques; ils défilent ensuite sur un tapis roulant, ici on les affuble d'un ignoble noeud de tissu rose ou bleu, là de quelques oeufs en sucre. On les enferme ensuite dans un emballage plastique afin de s'assurer qu'ils ne s'échappent pas, pour peu que leur prenne une envie folle d'évasion.

En magasin on les étudie, on les tâte, on les soupèse; on en écarte un qui a eu l'oreille fendue durant le transport - douloureux problème que celui du transport des animaux dits "de consommation" -, on en choisit un plus rond, plus dodu, apparemment mieux produit que les autres.



Une fois passées les caisses des grandes surfaces, le sort des lapins de Pâques est irrémédiablement scellé. C'est toujours la larme à l'oeil que je les vois partir, enfermés dans les cabas des ménagères gourmandes, en jetant un dernier regard suppliant vers leurs congénères restés en rayon.

L'animal attend la fin du repas l'instant

où il sait sa dernière heure arrivée. C'est là le passage le plus douloureux de mon récit; je prierais donc le parent responsable que vous êtes de bien vouloir coucher sa progéniture avant de poursuivre dans l'horreur car les prochaines lignes sont destinées à un public averti.

La mise à mort du lapin de Pâques peut prendre différentes formes. J'en énumérerai trois parmi les plus courantes :

1) la méthode expéditive : d'un grand coup de poing sur la tête on achève la bête avant de se régaler des milliers d'éclats de chocolat répendus parmi les reliefs du repas. La mort est instantanée.

2) la méthode dite "du Marquis de Sade" : on grignote l'animal petit bout par petit bout, en commençant par les oreilles ou la queue. Le côté périlleux de la manœuvre réside dans le fait de rester absolument sourd et insensible aux terribles couinements du lapin. Certains consommateurs adorent ce petit jeu. Note : le lapin en chocolat noir couine beaucoup plus et plus longtemps que le lapin en chocolat au lait. Le lapin en chocolat blanc, quant à lui, reste pour ainsi dire totalement muet.

3) la méthode "ainsi fond fond fond" : cette dernière est pratiquement semblable à la précédente. Seule différence : avec la méthode "ainsi fond fond fond" il est strictement interdit de croquer le chocolat. Le lapin est donc assimilé à un comète de glace que l'on lèche d'une langue goulue pour le faire fondre.

Une fois la morbide dégustation terminée, ne reste plus alors sur le lieu du crime qu'un misérable noeud de tissu rose ou bleu, voire quelques oeufs en sucre ou un emballage de plastique éventré, qui témoigneront qu'à peine dix minutes plus tôt il y avait encore là un magnifique lapin de Pâques en chocolat.

Mais je cause je cause, et avec ça je vous empêche de poursuivre votre repas; tante Alice, vous reprendrez bien un peu de gigot!

Joyeuses Pâques, ami lecteur.

Didier Granget

Fétigny : tél. 026/ 660 37 87
E-Mail : chardonnens.et.fils @ swissonline.ch

ROSAS 7 jours
 du 26 avril au 2 mai avec excursion et p.c. Fr. 415.-

NOS COURSES DE PLUSIEURS JOURS

FETE DES MERES EN CAMARGUE 4 jours

du 7 au 10 mai, demi-pension et repas spécial fête des mères Fr. 560.-

		Dès
du 13 au 18.05	Ascension Budapest, p.c. avec soirée et visites	Fr. 995.-
du 18 au 23.05	La Champagne - Londres - Paris, visites, pc	Fr. 1190.-
du 06 au 12.06	Sète détente et gastronomie, visites et p.c.	Fr. 900.-
du 09 au 13.06	Prague en Promotion, visites et p.c.	Fr. 795.-
du 15 au 16.06	La Forêt noire, visites et d.p.	Fr. 230.-
du 23 au 25.06	Verdun et Champagne, visites et p.c.	Fr. 520.-
du 15.06 au 08.07	Bernina - Centovalli - Mont Blanc, visites, dp	Fr. 650.-
du 12 au 18.07	La Vallée de l'Inn, Tyrol, visites, train, et p.c	Fr. 695.-
du 21 au 25.07	La Principauté d'Andorre, visites et p.c.	Fr. 595.-
du 31.07 au 02.08	La Suisse centrale, bateau, d.p.	Fr. 435.-

Réduction de Fr. 30.- par pers. pour inscription 90 jours avant le départ

NOS COURSES D'UN JOUR

		Dès Fr.
05.04	Stresa et les Iles Borromées, car et barques	70.-
22.04	Morges, les tulipes et Prangins, le château	37.-
25.04	Ile de Mainau, car et entrée	67.-
01.05	Chamonix, Tour du Mont Blanc, car et repas	67.-
09.05	Fête des mères : Annecy, car, repas, croisière	97.-
12.05	Luino, Marché, car	60.-
24.05	Pentecôte : Mulhouse, car et repas	73.-

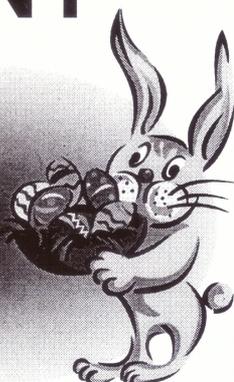
VACANCES BALNÉAIRES
 en Espagne à ROSAS et sur la Côte Adriatique:
 dès le 12 juin au 3 octobre, divers hôtels à choix
 départ tous les samedis soirs

Notre nouveau catalogue 99 est à votre disposition

FÉTIGNY

Votre épicerie

*Joyeuses
Pâques*



Famille
Roger ZBINDEN
Tél. 026 / 660.27.37

Dépôt de journaux: La Liberté, 24 Heures, Le Matin,
Terre et Nature, La Gazette de Fétigny et Ménières



LU - ME - JE - VE
Mardi
Samedi
Dimanche

07h30 - 12h15 / 14h00 - 19h00
07h30 - 12h15 / Après-midi FERMÉ
07h30 - 12h15 / 14h00 - 19h00
09h30 - 12h00 / 17h00 - 19h00

CORBEILLES POUR LOTOS

Livraisons à domicile

RAIFFEISEN



La crédibilité bancaire

HORAIRE D'OUVERTURE

Mardi: 17h00 - 19h00
Jeudi: 08h30 - 11h30
Vendredi: 15h30 - 19h00

1532 Fétigny
Tél. 026 / 660 53 32